

Conseil Municipal du 22 septembre 2010

Etaient présents : M. Baudouin, M. Brousseau, M. Navarri, M. Roustan, Melle Sirlin, M. Varlet, Mme Villemur, M. Vivas

Aucun absent

Tous les votes se déroulent à main levée.

I. Approbation du compte rendu du Conseil du 10 juin 2010

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

II. Délibération sur le Programme Local de l'Habitat (PLH) 2010-2015 (Sicoval)

Ce sujet est présenté par M. Brousseau

Le PLH pour les années 2010-2015 a été validé lors du Conseil de Communauté de juin 2010. Il a été établi sur le diagnostic du PLH précédent concernant les années 2006-2009. Il est établi pour des groupements de communes.

Le point positif : la moitié des constructions sur le territoire du Sicoval est maîtrisé par celui-ci.

Le point négatif : un fort déséquilibre est constaté. Les 6 communes du Nord du Sicoval concentrent l'essentiel des constructions.

Le PLH 2010-2015 présentent 5 orientations :

- la construction de 1000 logements familiaux par an, ce qui correspond à l'objectif atteint par le précédent PLH, sachant que 66 % du territoire du Sicoval est en zone verte (zone non constructible).
- 50 % des logements doivent être des logements aidés, qu'ils soient dévolus à la location ou à l'accession à la propriété.
- création de logements spécifiques :
 - pour les étudiants (actuellement il y a 4000 étudiants logeant sur le territoire du Sicoval pour 2200 logements)
 - pour les personnes âgées
 - pour les personnes handicapées
 - pour les gens du voyage
- l'habitant doit être mis au cœur de la politique de l'habitat.
- accompagner les communes dans leurs projets

Le PHL est voté à l'unanimité.

III. Délibération Indemnité Percepteur

Ces indemnités sont versées par la commune pour les services rendus à celle-ci par le percepteur. Avec le changement de percepteur, il faut revoter ces indemnités. Précédemment elles étaient au taux de 100 %, c'est-à-dire de 210.68 euros par an.

Ce taux de 100 % est reconduit par le Conseil avec 7 voix pour et 1 abstention.

IV. Délibération TIGF (Total Infrastructures Gaz de France)

Il y a 13, 55 mètres de conduite Gaz de France sur le sol de la commune. Gaz de France propose une redevance, au bénéfice de la commune, de 107 euros. Celle-ci est votée à l'unanimité.

V. Travaux logements communaux

M. Baudouin et M. Brousseau ont fait le tour des logements communaux, ont relevé les travaux à effectuer et ont demandé des devis à des artisans. Ces devis sont exposés par M. Baudouin.

Les travaux prioritaires sont dégagés :

- dans le logement de M. Serra, il faut changer la porte d'entrée, refaire le carrelage de la salle de bain, réparer l'enduit des marches d'escalier, et celui du muret de l'entrée. Ces travaux sont chiffrés à 1554, 80 euros. Ces travaux sont votés à l'unanimité.
- Dans la maison Bruel qui regroupe 2 logements. Dans le logement 1, il faut refaire le sol de la cuisine, créer une évacuation pour une hotte, ainsi qu'une bouche d'aération. Dans le logement 2, il faut remplacer la porte arrière de l'appartement. Ces travaux sont chiffrés à 4621 euros. Ces travaux sont votés à l'unanimité. Un devis supplémentaire est demandé pour l'installation de 2 radiateurs à poser avant le début de l'hiver.
- La pose d'une rambarde pour accéder au cimetière. Ces travaux sont chiffrés à 424,88 euros et sont votés à l'unanimité.
- Sur l'ensemble des propriétés de la commune d'autres travaux de peinture sont chiffrés à 3053, 39 euros et sont votés à l'unanimité.

Des devis supplémentaires sont demandés pour la création d'un mur de soutien autour de la maison Bruel.

VI. Travaux chemins communaux

Des travaux d'entretien sur les chemins communaux sont à prévoir. Les travaux seront réalisés par les équipes du Sicoval. Un devis de 7098, 50 euros a été présenté au conseil, sachant que la part communale est de 3233, 14 euros. Concernant le chemin de Montan qui est en partie sur la commune de Montbrun Lauragais, Mme Rivière (qui a été membre du conseil municipal d'Espanès sous la mandature de M. Giraud) informe le conseil qu'il existe peut-être une convention sur l'entretien de ce chantier avec la commune de Montbrun Lauragais. Le maire de cette commune doit être contacté pour confirmation.

Ces travaux sont votés à l'unanimité.

VII. Préparation Noël des aînés et des anciens

Il est décidé que sera organisé un repas, réalisé par un traiteur, pour les aînés de la commune, suivi d'un spectacle pour les enfants. M. Varlet se propose de solliciter Espanès-Récré pour trouver un animateur pour la journée.

Ce projet est voté à l'unanimité.

VIII. Projet réhabilitation maison communale

Le conseil est dans l'attente du projet de l'architecte. Il est décidé une réunion de travail entre les membres du conseil le mercredi 29 septembre 2010. Selon les décisions prises lors de cette réunion, une réunion publique et/ou une enquête publique seront proposées aux habitants

d'Espanès. Le thème principal en sera le déplacement ou non de la mairie dans la maison communale.

IX. Echanges de courrier entre la Préfecture et la Mairie

Une copie de tous les courriers échangés entre la Préfecture et la Mairie entre septembre 2009 et mars 2010 a été fournie à la Mairie par la Préfecture. Ils sont mis à disposition des habitants de la commune avec d'autres documents tels que les lettres de démission des conseillers municipaux, la pétition des habitants d'Espanès, etc...

X. Questions diverses

- M. Navarri demande ce qu'il en est de l'avancée des travaux pour l'enterrement des lignes électriques. M. Baudouin nous informe qu'il va prochainement demander une réunion de chantier au chef de chantier.
- M. Baudouin nous informe que par arrêté il va faire assermenter les instructeurs du service Application du Droit des Sols (ADS).
- Le Sicoval propose aux élus de la commune de participer à l'expérimentation sur le traitement des déchets.
- Melle Sirlin présente un compte rendu du comité de pilotage du projet 'savoir-nager' du 13 juillet 2010.

Monsieur le Maire clôt la séance du conseil municipal à 23 h 15.

BAUDOUIN René

BROUSSEAU Emmanuel

NAVARRI Patrice

ROUSTAN Albert

SIRLIN Marie

VARLET Frédéric

VILLEMUR Sylvie

VIVAS Maxime